

Déclaration de Politique Erasmus

L'IFSI d'Annecy, grâce à sa participation au programme Erasmus +, souhaite répondre à l'action clé 1 (KA1 *Learning mobility of individuals*):

- Envoyer à l'international et recevoir de l'étranger des étudiants infirmiers sur des périodes de stage de 2^e et 3^e année d'une durée de 8 semaines.
- Envoyer des professionnels (formateurs et administratifs) auprès des structures à l'international et en recevoir au sein de l'Ifsi.

Stratégie, objectifs et impact

Nous souhaitons permettre aux étudiants, aux équipes administratives et de formateurs de partir à l'étranger pour découvrir de nouveaux fonctionnements, échanger sur les pratiques, découvrir d'autres cultures et visions de soins.

Pour cela, l'Ifsi d'Annecy permet déjà à ses étudiants en soins infirmer en 3^e année de partir à l'étranger depuis plusieurs années avec 3 étudiants prévus cette année (Cambodge et Madagascar), 7 partis l'année dernière (Suisse, Sénégal, Cambodge) et environ 5 à 6 étudiants par an depuis le début des mobilités. Nous avons pu mettre en place un voyage pédagogique de 3 jours à Londres en promotion complète (100 étudiants). À l'issue de ces voyages, une présentation devant l'ensemble de la promotion est réalisée par les étudiants avec une mise en avant de leurs acquisitions, des différentes pratiques et de leur immersion dans la culture du pays.

L'Ifsi fait le choix du développement à l'international pour permettre cette opportunité de découverte aux étudiants mais aussi aux formateurs et aux équipes administratives. En effet, un projet de recherche a été débuté avec l'université d'Ottawa en 2015 dans le but de réaliser des stages, des échanges pédagogiques ainsi qu'un projet de recherche en sciences de l'éducation et sciences infirmières. La finalité du projet n'a pas pu voir le jour malheureusement faute de financement.

Notre stratégie s'oriente autour de 2 axes principaux :

- **Des partenariats stratégiques** avec un développement de collaborations durables avec des instituts de formation en soins infirmiers et des hôpitaux en Europe. Nous souhaitons pouvoir agrandir notre réseau pour multiplier les possibilités d'échanges pédagogiques sur la formation d'une part mais aussi sur les outils de transmission de savoir d'autre part.
L'Hôpital d'Annecy est un centre de référence en matière de simulation en Santé, permettre la diffusion de nos pratiques serait aussi un bénéfice pour nos partenaires.
L'ensemble de nos contenus pédagogiques sont déjà numérisés et mis à jour au minimum annuellement, il sera facile de le rendre disponible aux échanges.
Découvrir les réflexions qu'ont réalisées les autres structures en matière d'éco-soin et de développement durable permettra de nourrir notre propre réflexion dans ce domaine et de poursuivre un travail déjà débuté.
L'objectif serait d'avoir au moins 2 partenaires sur la première année de fonctionnement après réception de la Charte ECHE. Pour trouver des partenaires, nous allons utiliser les réseaux sociaux via notre documentaliste, afficher des notes d'information de recherche au sein de l'hôpital pour utiliser les réseaux des professionnels de l'hôpital d'Annecy, participer aux rencontres européennes Erasmus +, utiliser la plateforme Epale et la communauté eTwinning. Nous allons reprendre les contacts avec les villes jumelées de l'agglomération du Grand Annecy (Bayreuth, Vincenza, Trencin...). Une fois en lien avec un partenaire potentiel, un détachement d'au moins 2 à 3 membres de l'équipe est prévu pour aller sur place et rencontrer les partenaires physiquement, assurant ainsi un partenariat solide et basé sur la confiance avec une vérification sur place des informations échangées. Nous pourrons ainsi coconstruire les contrats pédagogiques (learning and mobility agreement) et s'assurer du respect des principes de la charte.
- **Une mobilité étudiante et du personnel** pour enrichir les compétences professionnelles et culturelles, cliniques et linguistiques. À ce jour, la mobilité à l'étranger existe déjà à l'Ifsi et une commission composée du directeur, de l'adjoint au directeur, des coordinateurs de promotion et des référents pédagogiques se réunit pour étudier les projets des étudiants souhaitant réaliser une expérience de stage à l'étranger. En amont de cette commission, une présentation des modalités de voyage est faite auprès de l'ensemble des étudiants en deuxième année et cette information reste en tout temps disponible en ligne. Nous accompagnons chaque étudiant dans la réalisation de son projet, du début de la réflexion jusqu'à la présentation du projet accompli auprès de la promotion, via les référents pédagogiques, en présentant les avantages d'une telle mobilité ainsi que les aides possibles pour y parvenir. Nous nous assurons de la faisabilité de leur projet en les accompagnant dans sa rédaction, dans la recherche de partenaires, de logement, de visa, d'assurance ou d'associations sur place pour les aider, en nous assurant de la stabilité géopolitique du pays choisi. Nous nous assurons que les vaccinations soient bien à jour en fonction des recommandations et obligations vaccinales des différents pays.
Nous prenons le temps nécessaire quel que soit le degré d'autonomie de l'étudiant, et nous cherchons à rendre accessibles ces mobilités aux plus en difficultés, que ce soit par leur profil de compétences, leur origine sociale ou leur

difficultés physiques. En effet, l'Ifsi accueille des étudiants nécessitant des aménagements particuliers et leurs permet une inclusion en stage ou dans l'institut (évaluation dans une pièce séparée accompagné par un formateur, tiers-temps, durée de formation adaptée, tutorat et visites multiples en stage, support de cours à disposition en amont du cours et en format adapté...).

Nous nous assurerons par la signature d'un contrat entre l'étudiant et l'Ifsi que ce dernier soit en accord avec la définition de leur droit et devoir comme demandé dans la Charte.

Lors des préparations aux mobilités, nous demandons un niveau de langue B1 pour les pays de l'union Européenne ainsi qu'une recherche sur la culture du pays et nous invitons systématiquement l'étudiant à tisser des liens avec la population locale pour découvrir les coutumes du pays, avec un retour fait en promotion complète à l'issue de la mobilité. Nous souhaitons mettre en place l'European Student Card pour leur faciliter les démarches administratives. Les ECTS acquis lors des mobilités seront prévus pour les mobilités entrantes, et nous nous assurerons de cette réciprocité lors des mobilités sortantes. Nous adapterons les correspondances dans les systèmes d'acquisition des crédits. La bourse Erasmus+ permettra aussi aux étudiants de n'avoir que le moins possible d'argent personnel à utiliser lors des mobilités, alors que les dépenses ne sont supportées que par eux dans notre modèle actuel hors Erasmus.

L'accueil des étudiants en mobilité entrante sera réalisé par un comité représenté par des formateurs et des étudiants volontaires avec un système de mentorat par les étudiants et une référence pédagogique par un formateur. Chaque étudiant entrant sera présenté à la promotion qui l'accueillera. Plusieurs pistes de recherches de logement seront proposées en amont de la mobilité lors des échanges avec l'établissement partenaire. Comme pour les étudiants en mobilité sortante, nous nous assurerons de la même qualité de service en organisant des visites sur le lieu de stage. L'accent sera mis sur leur sécurité tout au long de leur parcours par le biais de leur référent pédagogique avec le Bureau des Relations Internationales (BRI) de l'Ifsi en support. Les étudiants en mobilité seront proposés pour être des ambassadeurs Erasmus et il leur sera demandé une intervention auprès de la promotion pour présenter leur parcours, leur pays et les bénéfices qu'ils tirent de cette expérience. Pour leur faciliter l'inclusion, nous pourrons utiliser les supports de cours de français déjà construits dans le cadre des API (Parcours Individualisé d'Apprentissage). Une association des étudiants en soins infirmiers, l'ADESIA, a été créée en 2014. Cette association propose différentes activités pour créer du lien entre étudiants.

Au niveau de l'Ifsi, le relevé de note s'il y a lieu ou la feuille d'acquisition de compétences de l'étudiant en stage lui sera remis avec un transfert des ECTS acquis à l'issue de la Commission d'Attribution des Crédits qui se réunit à minima une fois par semestre. Le supplément au diplôme est prévu et lui sera remis.

Pour le personnel, les déplacements seront prévus pour la participation à divers colloques comme celui que nous organisons tous les 2 ans, « les journées paramédicales », drainant déjà un public à l'international.

L'objectif sera aussi d'aller à la rencontre des potentiels partenaires dans un souhait de développement de réseau et d'échanges sur les méthodes et outils pédagogiques, les approches de la formation et du métier, des échanges sur les visions des soins. L'innovation pédagogique avec l'intégration des outils numériques fera partie des échanges lors des rencontres. Un bilan des activités réalisées durant la mobilité fera l'objet de présentations lors des réunions institutionnelles auprès de l'ensemble du corpus de cadres formateurs et en présence de la direction de l'Ifsi.

Les impacts envisagés :

Pour les étudiants : une augmentation de leur employabilité grâce à des compétences renforcées en clinique et en linguistique, une ouverture d'esprit et une expérience internationale valorisable dans leur Curriculum Vitae (CV). Ils bénéficieront d'un enrichissement de leur expérience académique et personnelle grâce à la découverte de nouvelles cultures et systèmes de santé.

Pour les 22 formateurs : une amélioration des pratiques pédagogiques et cliniques grâce aux échanges de savoir-faire et d'expériences ainsi que le développement de réseaux professionnels internationaux.

Pour les 9 administratifs : une ouverture sur les méthodes de travail et les micro-cultures des structures des pays partenaires.

Pour l'Ifsi : un accroissement de la reconnaissance et de l'attractivité à l'échelle internationale et un renforcement des partenariats et des collaborations avec des institutions européennes, facilitant l'échange de bonnes pratiques, les outils pédagogiques et par là l'innovation en soins infirmiers.

Indicateurs

Concernant l'axe du **partenariat stratégique**, nous suivrons les indicateurs suivants : le nombre de partenariats atteints dans l'année, le nombre d'échanges pédagogiques réalisés par partenaires (stages par exemple), le nombre de participations à des évènements (rencontres européennes Erasmus + ou autre plateforme de collaboration). Nous évaluerons la qualité des collaborations par des enquêtes auprès des commissions Erasmus de nos partenaires annuellement.

Concernant l'axe de la **mobilité étudiante et du personnel**, nous suivrons les indicateurs suivants : le nombre de mobilités prévues et réalisées dans l'année, le nombre d'ECTS obtenus lors des mobilités, le taux de satisfaction et la plus-value du dispositif auprès des étudiants via un questionnaire en ligne. Nous explorerons le niveau d'amélioration des compétences linguistiques des participants grâce à un test avant et après la mobilité. Nous chercherons auprès des étudiants diplômés des retours concernant leur employabilité via un mail personnel qui leur sera adressé.

De façon transversale, nous évaluerons annuellement les montant des fonds obtenus ou économisés grâce aux partenariats et à la participation au programme Erasmus+ ainsi que le nombre d'articles ou de mentions de l'Ifsi dans les médias nationaux et internationaux suite à l'implication dans le programme.